

MOUVEMENT
JEUNESSE ET MONTAGNE

Direction **GRENOBLE**

Groupement _____

Centre "de l'Haute" Le Bouchelet (Col de Porte)

N° d'Ordre
Reg. Jnl. 1153
12 Etat N° 33

ÉTAT DES SOLDES MENSUELLES

Mois de août 1941

Le présent Etat arrêté à la somme de :

Traitement	(<u>treize mille quatre cent trente et un fr.</u>)	<u>13.431.-</u> ✓
Ind. Résidence	(<u>mille cinquante quatre fr.</u>)	<u>1.054.-</u> ✓
Ch. Famille	(<u>cinquante cinq fr.</u>)	<u>55.-</u> ✓
Recettes impôts	(<u>sept cent trente quatre fr.</u>)	<u>34.-</u> ✓

vu et transmis :

le _____ 1941

Le Chef de Groupement

Certifié exact :

Grenoble le 22 JUIN 1943 1941

Le Chef de Centre :

Vu et vérifié :

Grenoble le 4 AOUT 1943 1941

Le Directeur de "Jeunesse et Montagne"
Pour le Commissaire Chef
Le Chef QUENÉE
Chef des Services Administratifs :



Quenée



PERSONNEL A TRAITEMENT MENSUEL

Noms et Prénoms	Emplois	Enregistrement sommaire des Mouvements	Décompte du Tr		
			Traitement	Ind. fonction	I.
Richard	C.P.	Sans mutation	1105	150	
Gilbert Paul	S.C.	Nouveau 21/8 M. C. Patrimoine de 15.7.41	2100		
Nicolas	Moniteur	Sans mutation	1385		
Selva	C.F.		1385		
Carayon	C.F.		2100		
Bacelon	Moniteur		810	300	
Sorte	S.C.		810	300	
Daus	C.P.				
Richard	C.P.		810	300	
	C.P.				
			10.605	1065	

Mois de *Oct 1941* N° *0*

NOM *Bacelon*

Fonction *Moniteur (C.F.)*

DROITS		RETENUES	
Traitement net	2100	Timbre de quittance	
Indemnité de résidence	132	Impôt cédulaire	
Charges de famille		Contribution nationale	
Indemnité de fonction		Nourriture	
Prime de bon rendement		Trop perçu	
Prime d'équipe			
Indemnité spéciale temporaire			
TOTAL	2.232	TOTAL	
Report des Retenues	152.40	Le Caissier	
Reste à payer	2079.60		

Signature de l'Intéressé

